



TROISPOURCENT.COM
IMMOBILIER



SAS 3%.COM

1011 avenue des Golfs, Domaine Colle Douce 83700 Saint-Raphaël

Exerçant l'activité d'Agent Immobilier

SAS au capital de 30 000 €, R.C.S Fréjus 504 629 221 Code APE 6831Z. Titulaire de la carte professionnelle

N° CPI 8303 2015 000 000 573, délivrée par la CCI du VAR,

Garantie financière de 110.000 €, par Allianz 87 rue de Richelieu 75002 PARIS.

Notre agence ne détient pas de fonds

Tél : 04 94 17 57 28 – E-mail : contact@troispourcent.com

BAREME DES HONORAIRES

VENTE d'immeubles bâtis (appartement, maison ...) et de propriétés rurales d'agrément

Notre réseau immobilier 3%.COM étant composé de différentes agences immobilières, chacune d'entre elles est libre de proposer des barèmes d'honoraires différents.

Chaque agence immobilière dispose donc d'un barème propre, que le consommateur retrouvera :

- Par simple demande auprès de l'agent commercial de l'agence.
- Sur le site de chaque agent commercial
- Sur les annonces de chaque agent commercial

Le consommateur est informé que :

- Le barème pratiqué ne peut jamais être dépassé : il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées (Note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/2017)
- Les tarifs s'entendent Toutes Taxes Comprises (TTC).

En cas de commercialisation de bien neuf, le barème d'honoraires est établi dans le cadre de chaque programme

Il est précisé que dans le cadre de délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier ou de VEFA (agence, promoteur...), le barème applicable reste celui de l'agence titulaire du mandat ou celui du promoteur.

Ces honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon l'option cochée sur le mandat de vente.

VENTE de murs commerciaux, fonds de commerces, droit de baux commerciaux, propriété rurale de rapport

5% TTC à la charge du VENDEUR ou de l'ACQUEREUR selon mandat

VENTE de terrain

(constructibles ou non constructibles)

Tranche inférieure ou égale à 200 000 €	Forfaitaire 6 000 € TTC
Tranche supérieure à 200 000 €	3% TTC

ESTIMATIONS, EVALUATIONS

de biens immobiliers (ne faisant pas l'objet d'un mandat) :

Appartement : 200 € TTC (surface inférieure à 50 m ²), 300 € TTC (sup. à 50m ²)
Maison, terrain : 400 € TTC

LOCATION

A la charge du Bailleur : au titre de la promotion du bien, recherche de locataires, visites des candidats locataires, visite du preneur, assistance constitution du dossier.

1 mois du loyer MAXIMUM mensuel hors charges

A la charge du Locataire : au titre de la visite, de la négociation et de la constitution du dossier. (ces honoraires ne pouvant excéder ceux payés par le bailleur)

1 mois de loyer MAXIMUM du loyer hors charges,

Sachant que ces honoraires ne peuvent pas dépasser :

- 12 € TTC du m² en zone très tendue (Paris et communes limitrophes)
- 10 € TTC du m² en zone tendue (communes de plus de 50 000 habitants)
- 8 € TTC du m² en dehors des zones tendues et très tendues.

SUIVI DE DOSSIER

de vente non négociée par notre agence

2 000 € TTC Ces honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur
--

Tous les conseillers 3%.COM sont des commerciaux indépendants immatriculés au Registre Spécial des Agents Commerciaux. Ils détiennent leur propre assurance RCP RCE